

Susan Durrad-Emmanuelli,
27 rue Lindbergh,
Buguélès.

Buguélès, le 29 mai 2007

A l'attention de Monsieur Goamisson,
Commissaire Enquêteur.

Sujet : Enquête publique sur la modification de la SPPL de Penvénan

Je me permets de vous contacter afin de me présenter et donner mon avis sur le projet de modification de la SPPL à Buguélès.

Je suis irlandaise, mariée et mère de deux enfants. J'habite en France depuis 1989 et je viens dans la maison de famille à Buguélès plusieurs fois par an depuis 1990. Nos enfants sont la quatrième génération de Penvenannais.

Il n'est pas exclu que cette maison devienne un jour notre résidence principale.

J'ai donc à la fois le regard d'un étranger et d'une mère de famille soucieuse de préserver notre belle région pour les générations à venir. J'ajoute que je suis également une randonneuse expérimentée ayant parcouru l'Europe, notamment bien sûr la France et l'Irlande.

Le document déjà soumis à votre attention par l'Association du Littoral de Penvenan est le fruit de réflexions approfondies avec lesquelles je suis complètement d'accord. Il porte la voix de la raison.

La partie de littoral entre la rue de Castel Coz et la rue Lindbergh me concerne plus particulièrement. Voici les points importants à mes yeux :

Notre vie privée sera gâchée.

Je voudrais dire clairement que j'ai été très choquée d'apprendre que le projet de modification de la SPPL et de travaux d'aménagement était en cours, et que c'était légal. Bien que nous aimions bien recevoir famille et amis, l'idée d'avoir un défilé de centaines d'inconnus, qui passent encore plus près de notre maison, avec non seulement une vue sur la totalité de notre jardin, mais aussi une vue de choix dans la maison, me gênerait énormément. Je considérerais ceci comme une ingérence dans la vie privée de notre famille et de nos invités : je suis sûre que les concepteurs du projets n'imaginent pas le mal que ce projet pourrait nous causer.

Fragilité du sol et du mur.

Le sol de notre jardin, notamment le côté mer, est extrêmement fragile. L'érosion due, notamment à la mer, est évidente. Ces dernières années, nous avons perdu des arbres. Nous avons aussi l'impression que le niveau du sol de ce côté à baissé. Nous luttons contre ce problème, par exemple par des plantations ou en remettant les pierres en place dans le mur. Je crains que ce problème d'érosion soit sérieusement aggravé par le passage des piétons.

Inutilité de la SPPL

Sur notre rivage, tout le monde, des jeunes jusqu'aux personnes âgées, a la possibilité d'avoir un accès à la mer, avec tout ce que la mer nous apporte, en passant en toute sécurité sur le chemin en haut de l'estran. Nous avons aussi la chance d'avoir trois routes très proches les unes des autres qui donnent directement sur le domaine public maritime. Tout le monde a donc accès à la mer et aux beaux points de vue à tout moment. Il est très rare que quelqu'un souhaite passer à marée haute. Sachez que le passage alternatif proposé à pleine mer de vive eau par l'Association du Littoral de Penvénan, entre la rue de Castel Coz et la rue Lindbergh, ne prend qu'une minute de plus (testé par mes enfants et moi-même).

Le charme de Buguéès

Ma première vue de la mer et des îles de notre région a été ma première arrivée, en haut de la descente, à l'entrée de Buguéès, en venant de Penvénan. Je ne me lasserai jamais de ce beau point de vue en hauteur et du bien-être que cela me procure. A mon avis, les points de vue surplombant, dont notre secteur ne manque pas, sont ceux qui sont les plus impressionnants et les plus appréciés par les visiteurs. D'ailleurs le GR 34 les exploite de façon pertinente.

De plus, les habitués de la région, mais aussi les visiteurs occasionnels, sont conquis par le rythme de vie que la mer impose. La vie des oiseaux, les promenades autour des îles, la pêche, la voile, et même les repas, sont organisés au rythme des marées. Pour les vacanciers, la détente, grâce à ce rythme naturel, est assurée. Je pense qu'il faut accepter les marées et la vie maritime comme on accepte la pluie et le beau temps. C'est la richesse de notre région, et je pense que c'est aussi ce que les visiteurs recherchent et apprécient.

Notre quartier du bas de la rue Lindbergh, à gagné un concours photo EDF avec pour prix, l'enterrement de la ligne qui descend la rue Lindbergh et la pose de nouveaux lampadaires, contribuant ainsi à l'esthétique de la rue. Ceci montre notre motivation à œuvrer pour le bien-être de la collectivité.

Déchets/concentration des promeneurs

Je ne peux que comparer notre secteur du littoral aux autres secteurs proches de Buguéès. Je pense notamment à un sentier, où on passe derrière des haies et on est déçu de ne pas voir la mer. Je pense à un autre où on passe trop près d'une maison d'habitation. Mes promenades sur ses sentiers ont été réellement compromises pour ces raisons, et je n'y suis pas retournée. J'ai aussi constaté que là où il y a une forte concentration de promeneurs, il y a également des déchets de toutes sortes, et donc une dégradation des lieux, qui est extrêmement désagréable pour les habitués et les visiteurs. Nous sommes bien mieux dans notre secteur qui n'est pas dénaturé.

-+-+--+

Pour les raisons précédemment exposées, je ressens une forte responsabilité de préserver notre région pour les générations existantes et à venir. Je pense que le projet de modification de la SPPL ne contribuerait pas au bien-être des visiteurs, bien au contraire.

Qui va bénéficier de la SPPL ?

Le projet de SPPL est incomplet et me laisse perplexe. Qui va réellement bénéficier d'un tel sentier ? Pas les promeneurs qui préfèrent les grands espaces de l'estran, où les hauteurs du GR 34. Pas les commerçants qui ne sont pas situés sur le littoral : il faut noter que les randonneurs sont prévoyants et n'ont pas en général besoin de consommer sur leur parcours.

Quel est l'intérêt de passer dans les jardins ou des propriétés privées, avec tous les désagréments que ceci causerait aux occupants, et la gêne pour les promeneurs qui passeraient trop près des maisons d'habitation, alors qu'il y a largement la place de passer sur l'estran aux heures de randonnée ?

Contenu général du dossier soumis à l'enquête publique

Le dossier n'inclut pas les études géologiques, techniques, maritimes, économiques et financières que ce soit sur le court, moyen ou long terme. Ce dossier est donc incomplet, et je souhaite recevoir plus d'information dans ces domaines.

Quel sera l'impact de la SPPL sur notre environnement, en tenant compte de la fréquentation très importante qu'induirait la mise en place d'un tel sentier ? Il faut disposer de projections sur la fréquentation future, étudiées par des spécialistes.

Qui paie pour l'ensemble des études et travaux présents et futurs concernant ce sentier ? Combien ?

Conclusion

Je suis donc fortement opposée au projet de modification et d'aménagement de la SPPL de Penvénan. Pour notre secteur, en particulier entre la rue Castel Coz et la rue Lindbergh, je propose que la servitude soit suspendue et que le cheminement emprunte le domaine public maritime ou terrestre comme expliqué plus haut.

Je vous remercie d'avance pour les réponses que vous voudrez bien apporter à mes questions.

Entre temps, je garde l'espoir que le bon sens prendra le dessus. Il y a dix-sept ans quand je suis arrivée en France, j'ai été très déçue de voir que certaines personnes raisonnables se désintéressaient de la vie de leur commune. Je suis aujourd'hui ravie de constater non seulement que les électeurs se sentent concernés, mais encore qu'il y a un élan en France qui incite d'avantage au bon sens, au respect d'autrui, à la justice, et à la protection de la nature, pour le bien-être de tous. Puissent la voix de la raison et les retombées de cet élan atteindre Penvénan.



Susan Durrad-Emmanuelli
durrademmanuelli@online.fr